

Pascal Arnaud

## Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes...

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Pascal Arnaud, « Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes... », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 72 | 2006, mis en ligne le 17 septembre 2007, consulté le 12 avril 2016. URL : <http://cdlm.revues.org/1167>

Éditeur : Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

<http://cdlm.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cdlm.revues.org/1167>

Document généré automatiquement le 12 avril 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Pascal Arnaud

## Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes...

Pagination de l'édition papier : p. 171-202

« *La Maçonnerie, qui est la fin, eut le Carbonarisme comme moyen pour la continuer ; elle a des caractères universels, elle est école, doctrine, culte : ses principes sont applicables à tous les lieux et à toutes les manifestations de la pensée humaine ; le Carbonarisme a des caractères particuliers ; on pourrait dire qu'il est une Maçonnerie qui descend de l'idée à l'action, de l'abstrait au concret, de l'énoncé des principes à leur application dans la vie réelle* » **Zara Vincenzina**

- 1 Jeune étudiant, confronté à plusieurs reprises avec les fameux *Carbonari* dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, je découvrais à quel point il était difficile d'obtenir de réponse circonstanciée sur la nature exacte de l'activité de cette société connue pour son activisme, sur la sociologie de son recrutement, sur ses buts, sur son organisation. Les réponses, toutes évasives, s'articulaient autour de deux postures principales. La première consistait à les réduire à des exaltés, ou à des illuminés, voire à des héros romantiques ; la seconde, pas très éloignée, du champ sémantique que l'on rencontre dans les développements du dictionnaire d'E. Littré, les réduisait à d'éternels comploteurs.
- 2 C'est un peu par hasard que j'ai eu l'occasion de me pencher à nouveau sur le problème de l'histoire de la société initiatique des « *Bons Cousins Charbonniers* » et de ses liens avec l'activisme politique, et de mesurer ainsi l'ampleur du marais historiographique dans lequel est engluée l'histoire de la question. Il est certain que le caractère secret de cette société ne facilite pas son approche. L'historiographie du sujet reste largement tributaire de rituels qui ne nous permettent pas de saisir le détail des sujets traités et de rapports de police qu'il serait très dangereux de considérer comme des sources objectives sur la question. Ces derniers reflètent moins la réalité de la Charbonnerie que la vision qu'en avaient les auteurs de ces rapports, c'est-à-dire une connaissance, bonne ou mauvaise, et la tendance marquée, en particulier en France, sous la Restauration, à réunir sous l'étiquette unique, simple mais réductrice, de *carbonari*, la nébuleuse complexe des sociétés secrètes qui ont suscité auprès des historiens un intérêt proche de la valeur zéro.
- 3 L'histoire du sujet tend donc à se limiter à des histoires parallèles qui l'utilisent soit comme un repoussoir, soit comme un modèle épique. Ordinairement condamnée en France, d'abord comme responsable désignée des soulèvements notamment à la suite de l'attentat d'Orsini, elle a été exaltée en Italie dans la célébration du Risorgimento, avant d'y être repoussée comme épiphénomène du complot maçonnique. Il est en effet remarquable que l'historiographie du sujet lie inextricablement Charbonnerie et Maçonnerie au point que demander aujourd'hui un ouvrage sur la Charbonnerie à un libraire ou bouquiniste italien le conduit inmanquablement à orienter le demandeur vers le rayon Maçonnerie. Ces liens sont aussi présents chez les adversaires de la Maçonnerie que dans la Maçonnologie, notamment au sein du GODF qui, en France, après avoir rejeté avec horreur tout lien, a eu tendance à la réhabiliter, soit dans le cadre d'une République radicale, en y retrouvant le message d'émancipation commun et de progrès de la Maçonnerie, soit dans celui d'une tentative de réunir sous l'égide de la Maçonnerie l'ensemble des rites symboliques. Chemin-Dupontès, alors historiographe officiel du GODF, constate pour sa part avec satisfaction que, sous la Restauration, à la différence de la Charbonnerie « *la Maçonnerie est restée absolument passive au milieu du grand changement qui s'opérait. Elle a continué ses paisibles travaux, comme si elle avait existé dans une sphère tout à fait isolée de la scène du monde* ».
- 4 C'est dans ce contexte que s'est structurée l'idée fantasmagorique qu'une Maçonnerie du bois, sœur de la Maçonnerie de la pierre, avait manifesté à l'égard de la Maçonnerie de la pierre une volonté naturelle de fusion, et que de leurs rencontres manquées, et de la fermeture arrogante

de la Maçonnerie de la pierre à sa sœur du bois était née l'erreur de la Charbonnerie. Ce mélange d'arrogance et de contrition postule à la fois une parenté fondamentale, des liens de co-responsabilité, et la perception de la Charbonnerie comme un mouvement « hérétique » par rapport à l'institution maçonnique. La Charbonnerie peut être à ce titre perçue également comme une déviance par nature vouée à l'échec, faute de reconnaissance par les instances maçonniques et donc de rigueur méthodique et rituelle, ou comme une Maçonnerie dépouillée des métaux de l'obédience. Aujourd'hui, ces tendances culminent dans une néo-Charbonnerie où toute une série de maçons, en particulier italiens, reconnaît une sorte de Maçonnerie idéale porteuse de la pureté originelle de rituels dégagés de la tutelle obédientielle.

- 5 La Charbonnerie a suscité maints fantasmes. Elle s'est constituée en une véritable épopée. Elle a ses origines mythiques, qui vont de Salomon aux Celtes, en passant par l'évolution des sociétés opératives des corporations aux sociétés initiatiques spéculatives ; elle a aussi ses héros fondateurs, parmi lesquels on trouvera tour à tour François I<sup>er</sup>, Pierre-Joseph Briot ou le général Pépé, Mazzini ou Buonarrotti, ses errances, de Franche-Comté en Italie, puis en France, et ses troupes dévastatrices comparées à un torrent de feu souterrain susceptible de remonter à la surface pour tout dévaster. Enfin, on en a fait le modèle le plus achevé du réseau clandestin, au point de lui prêter sans doute plus que l'on ne lui devait réellement.
- 6 Dans ces conditions, il m'est apparu utile de faire le point, période par période de son histoire, de ce qui est établi, et de ce qui procède de ce que nous appellerons pudiquement de la libre interprétation, et de nous intéresser d'aussi près que possible à ce que les rituels et les objets nous laissent entrevoir de l'évolution des symboles et des rites de cette société initiatique qui se laisse difficilement réduire à la vision réductrice d'une société initiatique au XVIII<sup>e</sup>s. opposée à une société politique au XIX<sup>e</sup>s.

### Les « *origines comtoises* »

- 7 On admet le plus souvent l'origine comtoise de la Charbonnerie. C'est sans doute excessif sans être entièrement erroné. On sait en effet que, peu avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les rites forestiers rencontrèrent un certain succès en France et dans certaines contrées limitrophes. On les connaît surtout dans leurs deux formes les plus élaborées, à savoir le rite du Chevalier de Beauchesne élaboré vers 1747, et l'Ordre de la Fenderie dit « *du Grand Alexandre de la Confiance* » (entre 1760 et 1770).<sup>1</sup> Ces rituels présentent dans le détail peu de rapports directs avec ceux de la Charbonnerie, mais les liens de cette dernière avec une Fenderie moins ré-élaborée sont néanmoins évidents. Non seulement ces liens étaient restés assez vivants en Franche-Comté pour que, dans l'édition de 1835 de leur catéchisme, les membres de la Société de Dole s'intitulent encore « *Bons-Cousins fendeurs et charbonniers* » (sans doute dans le souci de se distinguer des *carbonari*), mais une série de trois tableaux de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>s. conservés dans la Loge *La Parfaite Union* (GODB, Orient de Mons-en-Hainaut), exposés au public à Bruxelles en 1983 lors de la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Grand Orient de Belgique, montrent que la symbolique, les rites et l'organisation spatiale de la Vente qui furent ceux de la Charbonnerie comtoise et italienne existaient dès le XVIII<sup>e</sup>s. dans la vaste mouvance des rites forestiers.<sup>2</sup>
- 8 Elle se laisse pourtant inscrire dans un espace relativement circonscrit. Les Charbonniers français, comme plus tard leurs homologues italiens, se placèrent sous la protection de saint Théobald (saint Thibaut), dont la légende se développe entre la Champagne et l'Ardenne et qui étend sa protection jusqu'en Bourgogne, où il est le saint protecteur des vigneronns de Pommard. Les fendeurs se réclamaient de saint Nicolas et de saint Joseph. C'est en fait un large quart nord-est de la France qui paraît avoir principalement été marqué par les divers rites forestiers dès le XVIII<sup>e</sup>s.
- 9 La relative ancienneté de l'implantation de la charbonnerie en Franche-Comté est bien attestée par un diplôme charbonnier daté de 1790<sup>3</sup>, qui montre qu'un certain nombre des membres de la *Très respectable Vente de la Parfaite Union* à l'Ourdon de Luxeuil ont été « *admis à la chambre d'honneur* » dès 1769-1770. Le même document montre que ces membres appartiennent aux notabilités locales et que la Charbonnerie, qui, en 1790 avait,

par exemple, admis dans ses rangs Théodore Vernier, député du Jura à la Constituante (Dayet 1953, 6), occupe une place comparable à celle de la Maçonnerie contemporaine dans les sociabilités urbaines, qui refuse alors d'authentiques charbonniers comme socialement indignes et subordonne leur admission à un changement de profession.

10 L'une des Ventes les mieux documentées est celle de Lons-le-Saulnier. Une déclaration effectuée par la Société locale des Bons-Cousins Charbonniers au titre de la loi du 22 juillet 1791 relative aux associations stipule qu'ils disposent d'un local où ils se réunissent quotidiennement s'ils le désirent pour y tenir des activités proches de celles d'un club (Mathiez 1928, 554 ; Mastroberti 1998, 44 n. 156), mais « *que les travaux analogues à leur société sont de nature à ne pouvoir être faits qu'en forêts, mais qu'ils en ont entièrement suspendu le cours depuis la Révolution, et plus particulièrement encore depuis que la patrie est en danger, pour ne s'occuper que des moyens de la sauver, comme tout vrai français doit le faire* ». La suite du texte, véritable profession de foi républicaine, fait état d'abonnements à des journaux montagnards, parmi lesquels *Le Père Duchesne*, et déclare que l'association dispose pour tout local, d'une chambre amodiée. En fait, loin de fonder l'idée d'un ancrage jacobin ancien de la Charbonnerie, cette déclaration semble entièrement fallacieuse et joue à l'évidence sur le sens symbolique des mots. La forêt est déjà symboliquement seulement le lieu de réunions qui se tiennent précisément dans un local dit « *chambre d'honneur* ». Une délibération, hostile, du Comité de surveillance de la même ville en date du 1<sup>er</sup> novembre 1792 souligne que « *selon leur institution, les Bons Cousins ne devraient se rassembler que dans les bois et nous voyons pourtant qu'ils se réunissent dans la ville pour jouer, et qu'ils tiennent registre de leurs délibérations* », indiquant clairement la tenue de Ventes charbonnières *intra muros* et l'établissement de procès-verbaux de séance. La Vente de Lons fut interdite le 15 mai 1793.

11 La Charbonnerie comtoise pré-impériale semble en fait se caractériser par un caractère résolument apolitique, du moins si l'on en juge par une lettre, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, adressée à Murat le 15 juin 1814, par le général Rossetti, initié à Gray en 1802 (Soriga, 78-79). Une fois passé l'orage de la Terreur, elle continua de recruter, notamment parmi les officiers de passage : on a conservé le diplôme d'affiliation du beau-frère de P.-J. Briot, l'officier Louis-Xavier Morel en 1811 (Dayet 1929). Et une lettre de Lucien Bonaparte datée du 8 janvier 1815, introduisant auprès de P.-J. Briot, devenu conseiller du roi de Naples, un certain Julien, est réputée couverte de signes de reconnaissance de la charbonnerie, bien mis en évidence (Mastroberti). On y trouve déjà les grands éléments de la symbolique charbonnière, et les mots charbonniers : ses couleurs sont au plus tard en 1790 le noir (la Foi du charbonnier), le bleu (Espérance) et le rouge (Charité). Le mot d'apprenti est F(oi), E(spérance), C(harité) ; celui de maître H(onneur), V(ertu), P(robité) ; le mot de passe est R(acine) F(ougère) O(rtie). La référence christique y est en revanche discrète, notamment dans l'iconographie. Il ne semble pas enfin que la Charbonnerie ait alors possédé ni organe central, ni hauts grades – ce qui est somme toute assez logique, si l'on sait que les hauts grades charbonniers ultérieurs semblent essentiellement administratifs –. Si les charbonniers se reconnaissent à l'évidence entre eux, et possèdent à cet effet un certain nombre de signes et de mots, autant que l'on puisse en juger, rituels et pratiques paraissent avoir toléré, d'une vente ou d'un ourdon à l'autre, une assez large marge de variation, pouvant aller jusqu'à l'introduction d'un grade de compagnon entre les 2 grades, d'apprenti et de maître, constitutifs de la Charbonnerie. À la veille de son apparition dans le royaume de Naples, la Charbonnerie française se décline sans doute plus en termes de variation autour des rites forestiers traditionnels que de rituels uniformes, et apparaît plus comme un conglomerat de sociétés que comme un ordre obédientiel.

## L'émergence en Italie (1806-1814)

12 La Charbonnerie italienne apparaît à partir de 1806 dans le royaume de Naples, et s'étend rapidement au *Mezzogiorno* jusqu'à déborder dans les Marches, notamment à Macerata dès 1813-1814. L'hypothèse qui a voulu y reconnaître, dès le XIX<sup>e</sup>s., une création autrichienne, ne résiste guère à une analyse sérieuse. Contrairement à une opinion largement répandue,

l'origine française de la Charbonnerie italienne ne peut être inférée de la similitude des rituels, dans la mesure où les rituels français conservés sont tous postérieurs aux rituels italiens, mais l'étude du vocabulaire montre clairement cette origine. Le mot *vendita* est en effet tout autre chose qu'une simple traduction du mot français *vente*. Dans son acception charbonnière, le terme n'a rien à voir avec l'action de vendre : il désigne, dans la France de l'Ancien Régime une coupe de bois dans la forêt, et a été à ce titre adopté par les Charbonniers pour caractériser leurs réunions. Le terme *vendita* est donc une translittération et non une traduction, de même qu'*Ordone* est la translittération du français *Ourdon*, et *carbonaro* (et non *carbonaio*) de *charbonnier*.

- 13 Pour autant, cette Charbonnerie ne se réduit pas à un décalque de la Charbonnerie comtoise. Le général Rossetti, qui dans sa lettre à Murat du 15 juin 1814, décrit en ces termes la société des Bons-Cousins et son évolution (Soriga, 78-79) :

« La secte des *Carbonari* n'est autre chose que celle des *Bons Cousins* très connue en France et surtout dans la Franche-Comté. J'en fus affilié en 1802 lorsque mon régiment était en garnison à Gray. J'ignore si les fondateurs de cette secte, parmi lesquels on cite François I<sup>er</sup>, avaient un but politique en la fondant, mais il est certain que, à l'époque où j'en faisais partie, ses statuts, ses rites et ses cérémonies étaient d'une innocence, et pour mieux dire d'une naïveté complètes. Le seul but louable de la secte était de reconnaître à certains signes le voyageur égaré et de lui prêter secours et assistance. La Charbonnerie d'aujourd'hui est toute autre chose. Plus ambitieuse et plus exigeante, elle n'a conservé de l'ancienne que quelques signes et, en agrandissant la sphère de ses opérations, la hiérarchie de ses grades, elle a conservé comme but principal l'affranchissement du genre humain et la fraternité universelle ; elle trace des devoirs, impose des conditions très sévères, enfin, elle se donne le droit de mort sur les traîtres au premier degré. Pour les statuts de l'ordre, que je joins au rapport, V.M. verra que le catéchisme des premiers grades n'est pas autre chose qu'un catéchisme républicain. Votre Majesté verra également que dans les articles de foi, un homme est désigné comme un torrent de lave enflammé, que sous le prétexte d'éclairer le monde, il porte partout le feu, la flamme et la dévastation »

- 14 Il est essentiel de noter que Rossetti établit une distinction nette entre la Charbonnerie comtoise et la Charbonnerie napolitaine, tout en postulant un lien entre les deux. Si l'on peut jusqu'à un certain point soupçonner l'auteur du rapport d'avoir ainsi souhaité se dédouaner, l'insistance sur les différences rituelles, sans importance dans cette affaire, suggère une réelle différence de pratique entre la Charbonnerie comtoise et la Charbonnerie napolitaine. Il faut donc se garder *a priori* de tirer toute conclusion hâtive sur le transfert pur et simple de la Charbonnerie comtoise en Italie.

- 15 Un rapport de police, baptisé catéchisme des Bons Cousins (ASN Polizia f. 4603 ; Mastroberti 1898, 339) nous décrit assez précisément les grands axes du rituel napolitain en 1815, largement confirmé par l'iconographie :

« La Charbonnerie comprend 7 grades : deux simples et cinq élevés (...). Le lieu de la réunion s'appelle la Baraque, et ce qui se fait en ce local la vente ; le Grand Maître qui dirige la vente a devant lui un tronc sur lequel repose une croix, un faisceau de bois, un fourneau. La première est le symbole de la souffrance et de la religion du charbonnier, la seconde exprime cette vérité : l'union fait la force. Un bois seul se rompt facilement ; tout un faisceau, c'est impossible ; le fourneau indique la lumière d'un charbonnier, l'union d'une Baraque. Tout ce qui se lit, s'écrit ou se dit est dit "*pièce de fourneau*". Les dignitaires d'une vente sont le sérénissime maître, deux assistants, un orateur et un secrétaire, deux couvreurs. Les travaux se dirigent à l'aide d'une hachette et sont supposés commencer quand le soleil illumine la forêt. La forêt est la terre entière. Les non-charbonniers sont les loups que le bon charbonnier doit rechercher dans la forêt et conduire dans la Baraque pour les libérer de leur état animal. Avant la Baraque, il y a une pièce obscure que l'on appelle la forêt. Le profane qui veut être reçu est dit un loup de bon naturel, qui veut se faire chrétien. Le titre que se donnent entre eux les Charbonniers est celui de Bons cousins, le mot est pierre, fougère et ortie ; la batterie des mains est opposée à celle des maçons, c'est-à-dire un coup isolé et deux coups rapides ».

- 16 Ce rapport, confronté au rituel de Naples conservé dans un manuscrit de Florence, et dont nous proposons une traduction en annexe, est assez exact à un détail près : au lieu de deux couvreurs, on a de fait un Expert, chargé de couvrir la baraque, un Maître des Cérémonies. Le couvreur n'apparaît que dans le rituel d'initiation. Les rituels au grade d'apprenti et les épreuves d'initiation, qui sont un décalque mécanique du rite maçonnique français, mettent

en évidence quelques évolutions sensibles par rapport aux quelques éléments reconstitués des rituels comtois : l'Ourdon, qui désignait la ville où se réunissait la vente, devient le pendant des colonnes du temple maçonnique, les rites se font – ou redeviennent – résolument christiques et placés sous le signe de la croix ce qui ne signifie nullement l'allégeance à l'Eglise catholique. L'initiation s'appelle baptême et le profane est dit païen. Le Christ est Grand Maître des Charbonniers et sa passion est l'image des souffrances qui attendent le charbonnier. L'organisation des rituels est résolument inspirée du rituel maçonnique.

17 S'il semble évident que la Charbonnerie napolitaine a été l'objet d'une ré-élaboration, la question de savoir dans quel contexte, avec quel calendrier, et sous quelle(s) influence(s) celle-ci s'est opérée reste très ouverte. Une tradition solidement établie fait de Pierre-Joseph Briot le créateur de la Charbonnerie italienne. Elle repose sur des bases qui, sans être dépourvues de toute vraisemblance, font une large part soit à des témoignages discutables, soit des impressions. La thèse de l'initiation de Briot à la Charbonnerie avant 1796 repose sur le témoignage du seul Bègue-Clavel, qui est aussi le premier à faire explicitement de ce personnage le fondateur des *carbonari*. En revanche, force est de reconnaître que la carte des foyers charbonniers suit celle des missions de Briot, par ailleurs comtois et maçon notoire, et que la philosophie de la Charbonnerie napolitaine est proche de celle de ce jacobin militant de l'unité italienne. L'hypothèse de liens étroits entre Briot et les cercles dirigeants de la Charbonnerie française est également étayée par le fait que Briot fut ultérieurement le fondateur de la société *Phénix*, qui fut, pour certains la couverture, et à tout le moins le lieu d'exercice de nombreux fondateurs de Ventes charbonnières, et par celui que le manuscrit de Saint-Edme, qui n'était pas autre chose que le manifeste charbonnier en France, fut découvert à sa mort dans ses papiers. On a en outre pu souligner que Briot présenta sa démission du Conseil d'Etat précisément en 1813, lorsque Murat s'en prit à la charbonnerie (Mastroberti 1998, 343). La pièce la plus sérieuse en faveur de l'appartenance de Briot – et de Lucien Bonaparte – à la Charbonnerie, serait une lettre porteuse de signes charbonniers adressée par ce dernier à Briot (Dayet 1953).

18 Mais de là à faire du seul Briot le fondateur-démiurge de la Charbonnerie universelle, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. Il n'est pas invraisemblable d'en rechercher une origine dans les cercles dirigeants du Royaume de Naples, très marqués par les maçons de rite français, parmi lesquels on trouve Joseph Bonaparte, roi de Naples et Grand-Maître du GODF, Masséna, Christophe Salicéti (initié en même temps que Joseph Bonaparte), ministre de la police du royaume, et André Miot, ministre de l'Intérieur, ou, plus tard Murat, roi de Naples en 1808, puis fondateur et Grand-Maître du Grand Orient de Naples en 1809 et Briot. Ce serait sans doute leur faire trop d'honneur que de voir dans l'émergence à Naples d'une Charbonnerie revisitée la marque d'un plan machiavélique visant à s'assurer un large soutien. Sans doute a-t-on plutôt reconnu dans la Charbonnerie napolitaine l'outil de l'éducation du peuple du royaume à des valeurs nouvelles, plus simples, et donc plus accessibles, mais de même nature que celles de la Maçonnerie. Et ceci justifie sans doute la bienveillance, voire l'appui, dont le royaume paraît avoir gratifié la Charbonnerie jusqu'en 1813.

19 Surtout, il n'est pas certain que les transformations que l'on enregistre en 1814 soient le fait d'une volonté délibérée. Une partie d'entre elles procède simplement de l'expansion du phénomène, une autre d'une hybridation avec des rituels maçonniques que des doubles appartenances peuvent suffire à expliquer, et la vision très centralisée qu'inspire, sans doute en partie à tort, la Charbonnerie postérieure à 1820 ne doit pas faire oublier le caractère très multiforme de la Charbonnerie italienne d'époque impériale (Valente 1965, 59).

20 Quel qu'ait pu être le rôle particulier de tel ou tel, notamment Briot, dans le développement et dans l'évolution de la Charbonnerie au sein du Royaume de Naples, ce processus ne se réduit sans doute pas à l'action d'un seul homme, mais trouve plus probablement son origine dans une série d'évolutions dont les unes lui sont propres et les autres procèdent de celles de la Charbonnerie comtoise, qui a à l'évidence beaucoup initié au début de l'empire en dehors de son bassin traditionnel de recrutement, et dans une mouvance charbonno-maçonnique favorisée par les nombreux déplacements de personne. La rédaction en 1813 de constitutions

françaises de la Vente Charbonnière montre à tout le moins une évolution commune des deux Charbonneries, comtoise et napolitaine.

- 21 En un mot, à la veille de la répression, la Charbonnerie napolitaine reste fondamentalement une société initiatique spéculative, même si sa sociologie tend à en faire une force d'opposition à la fois républicaine et nationaliste. Elle partage une évolution commune avec la Charbonnerie comtoise, qui illustre certainement des liens actifs, et tend à se structurer sur un mode obédientiel, de plus en plus unifié et formalisé, qui se traduit par la rédaction de constitutions et d'instructions.
- 22 Les termes de l'édit que prit à Bologne le prince Eugène contre les ventes, identifiées à des « *centres permanents de conspiration contre la sûreté de l'Etat* » (Leti 1928, 52) ne doivent pas faire illusion : la Maçonnerie écossaise, peu suspecte d'avoir été une société vouée à la conspiration et encore moins d'être favorable à Murat, fut alors l'objet de la même répression. On ne songera même pas à voir dans l'expansion de la Charbonnerie en Lombardie en 1813 l'œuvre de Murat. Celui-ci avait permis le développement d'une secte qui lui échappait et dont les idées, comme celles d'une Maçonnerie écossaise échappant à toute tutelle, étaient par nature subversives et conspiraient dès lors de fait à la perte des institutions en place.

## L'entrée en clandestinité

- 23 A partir de 1814, la bienveillante indifférence qui s'était attachée à la Charbonnerie cède de fait la place à une répression généralisée. Sous l'influence probable des ennemis de l'Empire, notamment de l'Angleterre et de l'Autriche, et du fait de l'impopularité du régime, la Charbonnerie devient peu à peu une force d'opposition, d'abord discrète, et que la répression seule semble avoir radicalisée, la poussant à développer peu à peu les structures propres à la clandestinité. Pourtant, à y regarder de près, le rituel de Naples de 1825, conservé à la bibliothèque Laurentine, conserve des pratiques et atteste d'une organisation plus analogues à celles d'une réunion maçonnique qu'à celles d'une société secrète. A tout le moins les ventes ne semblent pas avoir été affectées par ces transformations. La chronologie de l'évolution structurelle de la Charbonnerie est très incertaine, et l'on ne sait à quand il convient de rapporter l'organisation, connue plus tard, des ventes en 3 sections : la protectrice, qui comprend un représentant de chacune des autres sections, l'espérance, composée de jeunes étudiants, et la troupe, composée d'ouvriers « prompts à l'action ». En octobre 1817, une organisation centrale fut mise en place : les ventes furent subordonnées à des tribunaux, instance clandestine cloisonnée, eux-mêmes subordonnés à un Sénat. En 1821 au plus tard, la Charbonnerie sicilienne avait exactement la structure qu'on lui prête alors en France. En 1825, au plus tard, Naples possédait une Haute-Vente, dont le rôle précis est mal connu, mais pourrait n'être qu'obédientiel, à une époque où la Charbonnerie napolitaine s'était érigée en Ordre (cf. catéchisme en annexe). L'instruction du grade de 1825 qui en comporte la mention ne suggère en effet rien d'autre que la structuration de la Charbonnerie en Hautes-Ventes nationales, sur le modèle des Grands Orient nationaux.
- 24 Il y a de fait tout lieu d'être sceptique quant à l'image très structurée que l'historiographie a tendu à forger d'un réseau charbonnier centralisé autour de ses Hautes-Ventes. Elle tient en grande partie à l'attribution, totalement erronée, à la seule Charbonnerie de l'ensemble des complots insurrections de 1820 à 1822. Loin de l'insurrection coordonnée que l'on s'imagine souvent à tort, les complots de 1822 apparaissent comme le fait de groupes désordonnés d'individus irréductibles à une société secrète particulière, qui agissent régionalement selon un calendrier séparé, exactement comme on le constate dans la péninsule italienne deux ans plus tôt, en 1820 ; en France comme en Italie, si les *carbonari* sont souvent individuellement en première ligne dans le combat, il serait abusif de réduire ces événements à une initiative charbonnière, même si le drapeau charbonnier – légende ou réalité – paraît avoir été brandi à Naples et en Sicile. L'origine de ces conjurations est ailleurs, et met principalement en jeu les structures de l'armée, et leur composition est très panachée.
- 25 Sans doute s'est-on également mépris sur le sens exact que pouvaient avoir au début des années 1820 les Hautes-Ventes. Le général Pépé en mentionne une à Paris, et on en connaît une à Naples. A la fin de l'organisation charbonnière, lorsque celle-ci se fut constituée en une société

internationale organisée en ordres nationaux, les Hautes ventes ont pu constituer un pôle de coordination nationale, mais rien n'indique qu'en 1820 et en 1822, ces Hautes ventes aient été plus et autre chose qu'une structuration des hauts grades, au demeurant très mal connus, ou qu'une structure obédientielle nationale<sup>4</sup>. On sait qu'il existe théoriquement, dès 1815, 5 hauts grades qui semblent principalement des grades administratifs

26 On sait que les grands maîtres de chaque vente forment le 3<sup>e</sup> grade, administratif, de la Charbonnerie. La réunion des grands maîtres de 20 ventes forme une vente centrale, présidée par un Grand Elu (4<sup>e</sup> grade), la réunion de plusieurs ventes centrales forme une Haute Vente d'un effectif de 7 membres, pour des raisons à l'évidence symboliques. Dans les rêves internationaux de la Charbonnerie avait été pensée une vente suprême, rattachant entre elles les Hautes Ventes nationales. L'organisation de ces grades administratifs laisse la place à des grades symboliques. Il est en tout cas remarquable que ces institutions soient distinctes de celles qui furent créées à Naples, en octobre 1817, pour organiser la clandestinité. Le chiffre de 20, que l'on retrouve comme effectif maximal de la Vente Particulière, s'explique uniquement par le souci d'inscrire l'association dans le cadre des prescriptions de l'art. 294 du code pénal de 1810, ce qui montre encore une fois les limites de la clandestinité du mouvement avant 1820.

27 Ce n'est que dans l'action, et dans la répression, que cette structure fut entièrement requalifiée dans un sens hiérarchique descendant dans un but de cloisonnement et d'activisme insurrectionnel coordonné. Le réseau clandestin était alors régi par une Haute Vente, dont l'effectif ne cessa de croître, conduisant à dégager en son sein un comité supérieur. À l'échelon inférieur, les Ventes Centrales comprennent chacune 2 membres de la Haute Vente, l'identité de ceux-ci restant inconnue du Président de la Vente Centrale, nommé par la Haute Vente. Les Ventes Particulières étaient structurées sur le même principe par rapport aux Ventes Centrales.

## Le « retour en France » ?

28 C'est sans doute dans un contexte structurel moins élaboré qu'il faut placer l'expansion de la Charbonnerie en France au début de la Restauration. L'historiographie le pense encore une fois en termes de « retour ». En 1818, Flotard, Buchez, Bazard et Joubert fondèrent une loge irrégulière, les *Amis de la Vérité*, qui fut à l'origine de la conspiration du 18 août 1820. À la suite de celle-ci Joubert et Dugiez se seraient réfugiés à Naples et en auraient ramené la Charbonnerie.

29 Comme pour la naissance de la Charbonnerie napolitaine, le processus d'émergence en France d'une Charbonnerie très politisée, érigée en levier de l'action, fut sans doute plus complexe. L'ampleur réelle du phénomène charbonnier en France est très difficile à apprécier : certaines sources policières font état d'un effectif de 60.000 membres, assurément exagéré, qui reflète à la fois la peur devant l'insurrection et la tendance de la police à désigner en 1822 comme *carbonaro* tout membre de l'opposition républicaine, mais témoigne d'une réelle diffusion. Quoiqu'il en soit, la Charbonnerie semble assez répandue en 1822 pour rendre difficile l'attribution aux seuls « *Amis de la Vérité* » du mérite d'un prosélytisme aussi efficace, en particulier parmi les sous-officiers d'active, le tout en moins d'un an. Là encore, il semble nécessaire de recourir à plusieurs sources, dont la diversité explique probablement pour partie l'absence globale d'organisation charbonnière centralisée.

30 L'une de celles-ci est probablement à rechercher dans l'évolution interne de la Charbonnerie française d'époque impériale, qui paraît avoir assez largement pénétré les milieux militaires où elle a tout à fait pu conserver sa dynamique propre, et dont on peut légitimement penser qu'elle a constitué un foyer d'idéologie républicaine, par opposition à la Maçonnerie impériale, tout comme la Maçonnerie écossaise, et la Maçonnerie misraïte furent des foyers libéraux<sup>5</sup>.

31 Il faut également compter avec le retour d'initiés à la Charbonnerie napolitaine. Briot était de retour en France dès 1816, à Paris en 1818, et il fonde en 1817 la société d'assurances *Phénix*, qui devint vite un foyer repaire de charbonniers. Ce n'est sans doute pas par hasard, comme on le dit parfois, mais bien conseillés, que Joubert et Dugiez allèrent se réfugier à Naples alors en pleine effervescence charbonnière. D'autres Français initiés à la Charbonnerie napolitaine rentrèrent à la même période, comme E. Baune, futur journaliste au *National* et rédacteur en

chef de *La Réforme*, qui paraît avoir participé aux mouvements de 1820 à Naples. La France ne manquait donc pas de charbonniers avant 1821, ni sans doute de liens avec les *carbonari* napolitains.

32 Même en 1821, il est douteux que la Charbonnerie fût devenue une société strictement politique, et que le fusil et les 25 cartouches allouées à chaque charbonnier ne tiennent plus du mythe que de la réalité. Comme en Italie, les liens de la Charbonnerie française avec l'activisme politique sont plus imputables à l'évolution du contexte politique global qu'à une orientation intrinsèque de la société des Bons Cousins. Ils sont indissociables de la vague de réaction qui accompagna l'assassinat du duc de Berry le 13 février 1820, et qui, en excluant toute évolution libérale du régime par des voies démocratiques, fit basculer une partie importante de l'opposition libérale dans une stratégie de complot.

33 La Charbonnerie française était sans aucun doute irréductible en 1821 à une société d'activistes, même si les idées qui y étaient débattues faisaient indubitablement des ventes charbonnières des foyers ardents d'opposition républicaine. Parfois teintée de bonapartisme, comme le montre une tabatière réalisée en 1835 à Chaussins, dans le Jura pour L. Dunoyer de Serin, où l'on peut voir d'un côté une série de symboles charbonniers ([http://www.folkcollection.com/objets/mystere\\_2.asp](http://www.folkcollection.com/objets/mystere_2.asp)) et de l'autre l'empereur faisant son entrée parmi des militaires, la Charbonnerie était, en France, ordinairement républicaine plus que révolutionnaire. Elle gardait ce caractère à Oran, où les noms de la plupart des membres du Comité républicain, soutenus par l'*Écho d'Oran*, se retrouvent parmi ceux des accusés à la suite du démantèlement de la Vente locale en août 1850. On est, semble-t-il assez loin du grand complot que l'on a parfois voulu y voir.

## Frères et Bons Cousins : modèles et transferts

34 Les liens de la Charbonnerie avec la Maçonnerie sont évidents, et ils sont sans doute anciens, et leur poids paraît croissant. Ils n'avaient pas échappé à la police de Naples. Un mémoire anonyme italien faisant en 1815 le bilan de dix années d'activité de police à Naples écrit (ASN Carte Tommasi, busta n°5, Mémoire sur la police générale du Royaume ; Mastroberti 1998, 338):

« La charbonnerie est une secte de réforme de la maçonnerie. Plus simple dans le petit nombre de ses grades, plus modique dans les dépenses qu'elle occasionne, moins difficile dans l'acceptation des personnes, parce qu'elle va jusqu'aux classes inférieures, sans intolérance à l'égard de quelque religion, mais à Naples plus liée au catholicisme, interprète, avec les mêmes principes, d'un bien réciproque et fraternel, et parée des embellissements du mystère et des pratiques mystiques, elle s'est taillée, dans le Royaume, une large clientèle de prosélytes. Mais les charbonniers, tirent leur origine des Alpes-Maritimes, et par voie de conséquence, la doctrine des fameux Barbets, soit par émanation, soit par dégénération, peut porter un coup grave à l'ordre public ».

35 L'idée de la secte de réforme de la Maçonnerie était déjà présente dans la lettre de Rossetti citée plus haut. La confusion entre les deux sociétés était telle, notamment aux yeux de l'Église, que la bulle de Pie VII qui excommunie le 13 septembre 1821 les carbonari se réclame des bulles de Clément XII (1748) et Benoît XIV (1751) condamnant les maçons. Elle n'est pas entièrement saugrenue : au XIX<sup>e</sup>, les rituels charbonniers et les noms des offices au premier degré sont strictement décalqués de ceux de la Maçonnerie de rite français, et les travaux sont ouverts à la gloire du G. A. D. L. U. (parfois au Grand Maître de l'Univers) ; les symboles maçonniques sont en outre fréquemment mêlés aux symboles charbonniers : on peut y trouver le trigone, la tête de mort, et dans les abréviations, l'usage de la séquence originelle . . . . (par ex. **B.C..C...**) cède habituellement la place à la ponctuation maçonnique . : . : . : (par ex. **R.:F.:O.:**). Dans les tableaux symboliques, le soleil et la lune occupent la même place qu'en Maçonnerie, les trois candélabres sont fréquemment représentés et la tabatière en os déjà évoquée plus haut figure, à côté des symboles charbonniers, le compas et l'équerre disposés au grade maître ainsi que le niveau.

36 Mais il n'est pas moins intéressant que ces associations n'aient rien de systématique. Si les rituels sont voisins, la symbolique charbonnière est entièrement spécifique, et les deux ordres n'entretiennent aucun rapport institutionnel. Aucune obédience maçonnique n'a jamais

reconnu la Charbonnerie, et l'affirmation selon laquelle l'accès aux hauts grades – c'est-à-dire à la direction – de la Charbonnerie aurait été réservé, au moins aux débuts de la Charbonnerie napolitaine, à des maîtres maçons (Bacci 1922) manque de fondements solides. En revanche, il est indéniable que, dans l'appareil de la Charbonnerie figurent de nombreux maçons. Pour autant, réduire l'appareil charbonnier à un groupe de maçons est sans doute exagéré.

37 Si les bi-appartenances sont fréquentes, et ont donné lieu à un assez grand nombre de listes, la chronologie des affiliations est souvent peu claire. Des charbonniers sont devenus maçons, des maçons sont devenus charbonniers, certains ont été l'un puis l'autre, d'autres l'un et l'autre, beaucoup l'un ou l'autre, et sans doute faudrait-il affiner l'analyse avant de tirer quelque conclusion. Aucune loge, pas même *les Amis de la Vérité*, ne paraît s'être jamais réduite à une groupe de Charbonniers passés en maçonnerie.

38 La Charbonnerie était assurément une société caractérisée par une base plus ouverte et moins sélective que la Maçonnerie ; distincte de celle-ci, moins complexe dans sa symbolique, qui lui était propre, elle en partageait les buts et les méthodes, mais sa vocation ne paraît pas avoir été jamais de préparer ses membres à l'initiation maçonnique ni d'être le bras armé de telle ou telle parcelle de Maçonnerie.

39 La plupart de ses charbonniers n'ont jamais été maçons ni ambitionné de l'être. S'il ne fait guère de doutes que sa renaissance italienne fut le fait de maçons, et parmi eux de maçons déçus, ceux-ci y ont toujours vu autre chose que la Maçonnerie, et c'est bien à travers des obédiences ou des Loges au besoin irrégulières qu'ils ont entendu combler en Maçonnerie, et non en Charbonnerie leur déception. En fondant la Charbonnerie, ils lui assignaient la fonction non d'un tremplin vers la Maçonnerie, mais d'une sous-maçonnerie où une humanité moins sélectionnée pouvait trouver l'outil du progrès individuel et collectif. La Charbonnerie fut sans doute pour plus d'un maçon engagé dans ses rangs la Maçonnerie de Papageno, réservant à l'élite sociale et intellectuelle la pratique de l'Art Royal. Son ouverture au prosélytisme, manifeste dans son catéchisme, introduit une différence radicale avec l'élitisme maçonnique, dont elle a résolument abandonné les symboles aristocratiques (cordon, épée). À ce titre, elle fondait l'outil intellectuel et au besoin militaire de la libération des peuples, et était en soi révolutionnaire sans avoir besoin d'être armée, et l'on a sans doute exagéré la structure militaire de la Charbonnerie.

---

### **Bibliographie**

BACCI (U.), 1922 – Il libro del massone italiano, Rome.

BÈGUE-CLAVEL (F.T.), 1843 – Histoire secrète de la Franc-maçonnerie et des sociétés anciennes et modernes, Paris.

BRENGUES (J.) – La Franc-Maçonnerie du Bois, Paris, Editions de la Maisnie, 1991.

CAVALOTTI (A.M.), 1904.– Memorie sulle società segrete, Rome.

Constitution de la Vente Charbonnière, fac-simile de l'édition de 1813, Montpeyroux, Les Goutelettes de Rosée, 1999

CORTESE (N.) 1958 – “Il Murat e la carboneria napoletana nella prima metà del 1814”, Studi storici in onore di G. Volpe, Florence, I, 219 sq.

DAYET (M.), 1929 – “Un diplôme de franc-charbonnier”, AHRF, 601.

DAYET (M.), 1953 – “P.J. Briot, L. Bonaparte et les Carbonari”, AHRF, 4-32.

DITO (O.), 1905 – Massoneria e carboneria ed altre società nella storia del Risorgimento Italiano, Rome.

GABRIELI (G.), 1982 – Massoneria e carboneria nel regno di Napoli, Rome.

GALE (G.), 2005 – “Les Bons cousins Charbonniers, BB. . CC. .”, Trames de vies, bulletin de la Maison du Patrimoine d'Orchamps (Jura), n9 ; avril 2005,

GODARD (C.), 1905 – Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers, Besançon.

GRÉGOIRE (H.B.), 1928 – Histoire des sectes, II, Paris, p. 384

LAMBERT (P.A.), 1995 – *La Charbonnerie Française 1821-1823*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

- MASTROBERTI (F.), 1998 – Pierre-Joseph Briot : un giacobino tra amministrazione e politica (1771-1827), Naples.
- MATHIEZ (A.), 1928 – “L'origine franc-comtoise de la Charbonnerie italienne”, AHRF, 553-561.
- MERLIN (P.) et alii, 2005 – Bon cousins charbonniers, autour d'un catéchisme de la “société secrète” 1835 Sociabilité- Symbolique-Politique, Nancray (Institut d'Etudes Comtoises et Jurassiennes, éditions de Folklore Comtois).
- OTTOLINI (A.), 1936 – La Carboneria dalle origini ai primi tentativi insurrezionali, Modène.
- PERREUX (G.) 1931 – Au temps de sociétés secrètes : la propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet, Paris.
- RAGON (J.-M.) – Rituel de la Maçonnerie Forestière, Paris, Collignon, s.d.
- Saita (A.) 1950 – Filippo Buonarroti. Contributi alla Storia della sua Vita e del suo Pensiero, Rome
- SAINT-EDME (BOURG, Th., dit DE), 1821.– Constitution et organisation des carbonari ou Documents exacts sur tout ce qui concerne l'existence, l'origine et le but de cette Société Secrète, Paris (rééd. Paris, Editions du Prieuré, 1997).
- SORIGA (R.), 1928 – “Gli inizi della carboneria in Italia secondo un rapporto del generale Rossetti”, Risorgimento, 78-80.
- SPITZER (A.B.), 1971 – The French Carbonari against the Bourbon Restoration, Harvard.
- VALENTE (A.) – Gioacchino Murat e l'Italia meridionale, Turin

### *Annexe*

#### Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers de Naples (traduit de l'Italien par Pascal Arnaud)

##### Ouverture des travaux

Le Grand Maître frappe un coup de hachette, répété par les assistants et dit :

– Prenez-place, Bons Cousins Charbonniers. Bon Cousin maître des Cérémonies, voyez si tous mes bons Cousins sont à leur place;

Le M. des C. s'en assure et dit :

– Tous sont à leur place.

GM : – Quel est votre devoir en Vente, Bon Cousin Premier Assistant ?

Le 1<sup>er</sup> Ass : – C'est de m'assurer que notre Baraque est bien couverte.

GM : – Faites vous en assurer par le Bon Cousin Expert.

Le 1<sup>er</sup> Ass : – Bon Cousin Expert, faites votre devoir.

L'expert sort de la salle, vérifie, et à son retour dit :

– Premier Assistant, nous sommes couverts.

Le 1<sup>er</sup> Ass : -Grand Maître, notre Baraque est bien défendue des Loups, dedans et dehors.

GM : – Premier Assistant, quel est votre second devoir ?

Le 1<sup>er</sup> Ass : – De voir si tous les présents sont décentement vêtus et Bons Cousins de cette respectable Vente.

GM : – Faites-vous-en assurer par le M. des Cérémonies et l'Expert.

Le 1<sup>er</sup> Ass. leur ordonne de faire le tour. Le M. des Cér. se fait donner par chacun le Mot Sacré et dit :

Premier Assistant, tous les Présents sont décentement vêtus et Bons Cousins de cette Vente.

Le 1<sup>er</sup> Assistant le répète au Grand Maître.

G. M. – Premier Assistant, à quelle heure s'ouvrent nos travaux ?

Le 1<sup>er</sup> Ass. – A l'heure où le Soleil illumine nos forêts.

G. M. – Second Assistant, quelle heure est-il ?

Le 2<sup>d</sup> Ass. – Le Soleil illumine nos forêts.

G. M. – Puisque le Soleil illumine nos forêts, et qu'il est l'heure que les Bons Cousins débutent leurs travaux, Assistants, demandez à tous sur vos ourdons de s'unir à moi, après l'invocation régulière, pour ouvrir les travaux de cette respectable loge et de porter les avantages accoutumés.

Les deux assistants répètent les ordres reçus ; le GM frappe un coup de hachette, appelle à l'Ordre et continue ainsi :

A la gloire du Grand Maître de l'Univers et de notre Protecteur saint Thibault, et sous les auspices de la Haute Vente à l'Ordre de Naples, la Respectable Vente sous le titre distinctif de... ouvre ses travaux au grade d'Apprenti. Il n'est plus permis à quiconque de qui sa place ni de prendre la parole sans l'avoir demandée.

On fait les signes et on bat les 3 coups de cette manière : - - -

La Vente est ouverte. Bons Cousins, prenez place. Premier et Second assistant, veillez à ce que chacun prête attention ) la pièce de fourneau des derniers travaux.

Les assistants répètent et répondent :

– Tout est annoncé.

G. M. – Bon Cousin Secrétaire, vous avez la parole.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la réunion précédente.

G. M. – Bons Cousins 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> Ass. Faites savoir à vos ourdons que si, à la rédaction de la pièce de fourneau qui vient d'être lu par le Cousin Secrétaire, il semblait à quelqu'un que quelque chose ait été omis ou mal transcrit, la parole lui sera accordée.

Après l'approbation de l'Orateur et la sanction que l'Assemblée manifeste par un triple applaudissement, la rédaction est portée à la signature des principaux Officiers.

G. M. – Bon Cousin Expert, Veuillez vous rendre dans la Forêt pour vous assurer s'il s'y trouve des visiteurs qui demandent à participer à nos travaux.

L'Expert sort. S'il y en a, il se fait remettre leurs Certificats, lorsqu'ils ne sont pas connus, et fait en outre écrire leur nom et leur prénom sur une feuille qu'il transmet au Secrétaire. Les certificats et les autres papiers sont remis à l'Orateur, qui les vérifie. Si tout est en règle, le G.M. dit :

G. M. – Faites-les entrer, Bon Cousin Expert.

Les visiteurs entrent et s'arrêtent au milieu de la salle, devant le tableau symbolique.

G. M. – D'où venez-vous, Bon Cousin visiteur ?

R – D'une forêt, de ma Vente et de mon Ourdon.

G. M. – Où allez-vous ?

R – Dans la Chambre d'Honneur.

G. M. – Que venez-vous faire ici ?

R – Vaincre mes passions, soumettre ma volonté et m'instruire dans la Respectable Charbonnerie.

G. M. – Qu'apportez-vous de votre Forêt ?

R – Du bois, des feuilles et de la terre, pour construire, allumer et cuire une fournée.

G. M. – Ne nous apportez-vous rien de plus ?

R – Foi, Espérance et Charité à tous les Bons Cousins de cette Chambre d'Honneur, et le désir d'avoir une place parmi vous.

G. M. – Cela vous est accordé. Bon Cousin M. des Cér., faites-le s'installer à la place qui lui échoit.

Initiation

Le Cousin Couvreur dit :

Un Païen frappe à la porte.

Les Assistants répètent :

Un Païen frappe à la porte.

G. M. – Voyez qui est ce téméraire qui a l'audace de troubler nos paisibles travaux.

Le Couvreur dit :

C'est un païen qui s'est perdu dans la Forêt.

Les Assistants répètent :

C'est un païen qui s'est perdu dans la Forêt.

G. M. – Demandez-lui ce qu'il cherche et de quel droit il prétend entrer parmi nous.

Le Couvreur répond pour le candidat :

Avec la libéralité de ses principes et la moralité de sa conduite.

G. M. – Faites-le entrer. Citoyen, qui vous a inspiré l'idée de venir parmi nous et quel est votre dessein ?

(A cette demande et à celles qui suivent on attend une réponse spontanée du candidat)

G. M. – Avez-vous déjà été instruit de notre Institution ? Prenez garde de ne pas avoir à vous repentir d'une décision imprudente.

Quelles réflexions vous ont inspiré les objets offerts à votre regard dans la grotte où vous avez été tenu enfermé ?

Quelle idée vous êtes-vous fait de la Société à la quelle vous voulez appartenir et à laquelle vous avez dû vous présenter dépouillé de vos métaux et les yeux bandés ?

Ne craignez-vous point que quelqu'un d'entre nous n'abuse de votre faiblesse et de l'état d'aveuglement où vous vous trouvez ?

Cet aveuglement représente l'état d'ignorance dans lequel l'homme est généralement obligé d'avancer, d'erreur en erreur, parmi les ténèbres qui l'entourent. Des erreurs on finit par passer à l'excès des vices, lesquels se réduisent à l'abus de la propriété, dont sont le signe les métaux, dont vous avez été privé. Par cette privation, nous entendons vous prévenir contre les principaux désordres des sociétés corrompues, dans le sein desquels vous avez été jusque là élevé. Nous exigeons trois choses de qui veut faire partie de notre Société : 1) Une pleine sincérité de cœur ; 2) Une absolue docilité ; 3) Une constance à toute épreuve dans le mépris du danger.

Etes-vous pleinement déterminé et vous sentez-vous toute la force nécessaire pour soutenir les épreuves par lesquelles vous devez passer ? Elles réclament toute la fermeté d'esprit possible, dont l'homme soit capable. Voulez-vous soumettre à ce terrible ciment ?

G. M. – Puisque vous êtes entièrement résolu, Bon Cousin Expert, faites-lui faire le premier et le second voyage.

Il sort, et, les voyages effectués, frappe irrégulièrement à la porte.

Le Couvreur dit :

– Second Ass., c'est le Païen qui rentre de ses voyages.

Les assistants répètent :

C'est le Païen qui rentre de ses voyages.

G. M. – Faites-le entrer (jusque là, il a adopté une intonation sévère. Sa voix se fait désormais plus douce)

Qu'avez-vous observé durant vos voyages ?

(Le candidat répond comme il l'entend)

Vous avez du combattre et vaincre le conflit des maux inévitables de la Nature, et cela vous a été indiqué par le voyage plein de dangers dans la Forêt, entre le bruit menaçant de la pluie et du tonnerre. Pour vous débarrasser ensuite de l'impureté originelle de la Nature, dont vous êtes composé, il a été nécessaire de vous faire passer au milieu du feu et de la purifier par ce moyen, dans lequel a consisté votre second voyage. Puisse ce feu matériel allumer en vous le feu sacré de vertu que l'on demande dans la vie nouvelle que vous commencez. Nous exigeons de vous une autre épreuve, plus forte, et celle-ci est un Serment, le plus sacré et inviolable. Il n'offense ni la Religion, ni l'Etat, ni les devoirs ou les droits civils, mais vous devez y souscrire. Etes vous prêt à le faire ?

(Le candidat répond par l'affirmative)

G. M. – Debout, et à l'Ordre, Bons Cousins. Maître des Cérémonies, faites-le approcher du Trône accompagné des gardes.

(A genoux, il prête serment)

G. M. – Maître des Cérémonies, conduisez-le entre les Ourdons.

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> Assistant l'encadrent. Le Maître des Cérémonies se tient derrière lui prêt à lui retirer le bandeau. Le 1<sup>er</sup> Ass. lui met la main sur l'épaule.

G. M. – Que demandez-vous, Païen (il doit répondre : – La lumière)

G. M. – Que celle-ci vous soit accordée au 3<sup>e</sup> coup de ma hachette. Les Assistants lèvent dans sa direction leurs hachettes. Le Maître des Cérémonies lui retire le bandeau.

G. M. – Les hachettes que vous voyez dans nos mains, seront l’outil de votre supplice si vous venez à trahir votre Serment. En revanche, elles voleront à votre secours si vous en avez besoin. Maître des Cérémonies, faites-le approcher du Trône. Vous devez prononcer à nouveau et ratifier une partie du serment que vous avez prononcé les yeux bandés. Répétez après moi : « Je jure et je promets de reconnaître et d’Observer les Statuts Généraux et les Règlements de l’Ordre Charbonnier et de la Haute-Vente de Naples, dont je suis Membre ».

Ceci étant dit, on procède au Baptême de l’initié, qui se fait ainsi : le GM lui touche les Yeux, les oreilles, les narines et les lèvres avec une pièce de lin légèrement mouillée d’eau, en lui disant successivement :

Vous ne verrez plus que par nos yeux.

Vous n’entendrez plus que par nos oreilles.

Vous sentirez les effluves de notre Charbon.

Vous ne direz que des paroles sages.

Ceci dit, le GM poursuit :

A la gloire du Grand Maître de l’Univers, au nom de saint Théobald, et sous les auspices de la Haute-Vente de Naples, par les pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Apprenti Charbonnier et membre de cette Respectable Vente.

(il se lève et lui donne ses décors)

Prenez ces ornements : ils vous donnent le droit de siéger parmi nous. Vous ne devez jamais vous présenter ici sans en être décoré. Pour nous reconnaître entre nous, nous avons des Signes, Attouchements et Mots Sacrés. Ces dernières ne se prononcent qu’en Vente, où nous n’utilisons plus le titre de « Monsieur », mais celui de « Bon Cousin ». Lorsque vous serez appelé à l’Ordre, vous vous mettrez ainsi (il le lui enseigne). Que ses métaux lui soient rendus.

Le GM lui donne le baiser de paix et ordonne au Maître des Cérémonies de l’instruire des Signes et des Mots, puis il le fait reconnaître par les Assistants.

2<sup>e</sup> Ass. – Bon Cousin Premier Assistant, tout est juste et parfait.

Le 1<sup>er</sup> Ass. le répète au GM. Entre-temps le Candidat sera placé au milieu de la salle.

GM – Bons Cousins 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Ass., faites reconnaître par vos Ourdons comme membre de cette Respectable Vente le Bon Cousin ... .. et à s’unir à moi pour lui porter les avantages qui lui sont dûs

Fermeture des Travaux

GM – Bon Cousin Maître des Cérémonies, faites circuler le Sac aux Propositions. Le maître des Cérémonies, une fois le tour achevé, sera accompagné au Trône par les Assistants et par deux Maîtres. Le GM prendra les Pièces et les comptera.

GM – Assistants, avisez que le Sac a produit n. propositions, qui sont remises au Secrétaire, afin qu’il en donne lecture.

(Les Assistants répètent)

GM – Assistants, avisez que le Sac des pauvres va circuler.

Les Assistants répètent. Le Maître des Cérémonies fait le tour de la salle accompagné de deux Maîtres et porte le sac à l’Orateur, qui compte les pièces avec le Grand Maître.

GM – Bons Cousins, le Sac des Pauvres a produit une médaille de ... .. qui est transmis au Bon Cousin Trésorier. Assistants, faites savoir que si quelqu’un a une proposition à faire dans l’intérêt de l’Ordre ou de cette Vente, la parole lui est accordée.

Les Assistants répètent, puis donnent la réponse.

GM – Assistants, faites savoir sur vos Ourdons que le Secrétaire va donner lecture de l’ébauche des travaux du jour.

Les Assistants exécutent , puis le Secrétaire donne lecture.

GM – Si quelqu’un a des observations à faire sur la rédaction de la pièce de Fourneau qui vient d’être lue, la Parole lui est accordée.

Les Assistants répètent, et la discussion a lieu si nécessaire.

GM – Bon Cousin Orateur, veuillez nous donner vos conclusions.

L’Orateur rend ses conclusions, ensuite de quoi on procède à la fermeture des travaux en la forme suivante :

GM – Premier Assistant, à quelque heure se ferment nos travaux ?

R – A l’heure où le soleil n’illumine plus nos Forêts.

GM – Second Assistant, quelle heure est-il ?

R – Le Soleil n’illumine plus nos Forêts.

GM – Puisque le Soleil n’illumine plus nos Forêts, il est l’heure de fermer nos travaux. Premer et Second Assistant, avisez tous les Bons Cousins de vos Ourdons, afin qu’ils s’unissent à moi pour fermer les travaux de ce jour.

(Les Assistants répètent)

GM – A l’Ordre et debout (il frappe les trois coups du grade)

A la Gloire du Grand Maître de l’Univers et sous les auspices de la Haute Vente, la Respectable Vente ... ..ferme ses travaux au grade d’Apprenti. A moi, Bons Cousins, par les Signes.

Le GM fait les Signes, puis les Applaudissements et avec lui tous les autres.

GM – La Vente est fermée. Jurons le secret et donnons notre parole de nous réunir à la première occasion avec plus de ferveur.

Tous lèvent la main et disent : – je le jure !

Puis on fait la chaîne d’Union, et on s’échange le mot de passe, le baiser de paix, et l’assemblée se sépare.

Catéchisme

Q – D’où venez-vous, mon Bon Cousin Charbonnier ?

R – De la Forêt.

Q – Qu’avez-vous fait ?

R – A tout prix, je me suis pourvu en matériaux pour cuire la Fournée.

Q – Que nous apportez-vous ?

R – Le Salut et l’Amitié à tous les Bons Cousins Charbonniers.

Q – Où avez-vous été reçus ?

R – Sur une pièce de lin dans une Chambre d’Honneur d’une Vente Parfaite.

Q – Par où vous a-t-on fait passer ?

R – Au milieu d’une forêt, sur l’échelle d’un Fourneau de charbons allumés par trois bons Cousins Charbonniers dans une Chambre d’Honneur.

Q – Comment étiez-vous préparé ?

R – J’étais déceimment vêtu, mais les yeux bandés.

Q – Avez-vous fait un voyage ?

R – J’en ai fait deux : un à travers la Forêt, l’autre à travers le Feu.

Q – Qu’indique le voyage à travers la Forêt ?

R – Que la vie humaine est entourée de dangers, et que pour les éviter le Bon Charbonnier doit être vigilant et sur ses gardes.

Q – Qu’indique le second voyage ?

R – Ce voyage effectué à travers le feu indique que le cœur des Bons Charbonniers doit être purifié de toute tâche, de nature à souiller et corrompre les bonnes mœurs.

Q – Qu’avez-vous observé après ces voyages ?

R – Je fus conduit sous le bandeau à la Vente, pour y révéler mon nom, mon prénom, ma patrie, mon âge, ma religion, ma condition et mon domicile actuel.

Q – Que portaient ceux qui vous ont reçus ?

R – Eau, terre, feuilles.

Q – Que signifient ces choses ?

R – Que sans réunir les matériaux, on ne peut construire le fourneau ni allumer les charbons.

Q – Introduit dans la Vente, qu’avez-vous déclaré d’autres que vos nom et prénom ?

R – Agenouillé devant le Trône, j’ai prononcé mon Serment, on m’a retiré le bandeau, et j’ai été instruit des Signes, Attouchements et Mots.

Q – Quels sont ces signes ?

R – (on les fait en réponse)

Q – Quels sont les mots ?

R – Je ne les sais pas tous. Dites-moi le premier, je dirai le second.

(on se les dit tour à tour)

Q – Quel est l' Attouchement ?

R – (on se le donne en réponse)

Q – Que signifie le Tronc ?

R – Le ciel et la rotondité de la terre.

Q – Qu'entendez-vous à travers ces images ?

R – Sur la surface de la Terre sont dispersés les BCC et le ciel, de sa voûte, les couvre et les protège.

Q – Qu'avez-vous remarqué au-dessus de lui ?

R – Sept bases bien placées et en bon ordre.

Q – Quelles sont ces bases ?

R – La pièce de lin, l'eau, le feu, le sel, la croix, le fagot et les feuilles.

Q – Que signifie la pièce de lin blanc ?

R – La candeur de nos mœurs, essentielle à tous les bons Charbonniers.

Q – Que signifie l'eau ?

R – Rendue sacramentelle par le Grand Maître de l'Univers, elle a fait de nous ses amis.

Q – Que signifie le sel ?

R – C'est lui qui nous apprend à devoir nous employer à contraindre la corruption occasionnée par le vice dans nos cœurs, non seulement dans tous les Bons Cousins Charbonniers, mais encore dans tout le reste des hommes.

Q – Que signifie le feu ?

R – Que le cœur des Bons Charbonniers doit être toujours brûlant des flammes de la charité et de la Maxime de cette sublime morale de faire aux autres ce que nous voudrions que l'on nous fit à nous-mêmes.

Q – Que signifie la tête coupée du loup ?

R – C'est le destin réservé à qui tenterait de jeter le trouble dans nos paisibles travaux.

Q – Que signifie la croix ?

R – Que l'on ne parvient à la vertu qu'après de grandes souffrances, à l'exemple de notre Grand Maître, qui par la croix nous a unis à Dieu.

Q – Que signifie le fagot et à quoi sert-il ?

R – C'est le matériau principal pour cuire une fournée.

Q – Qu'avez-vous observé d'autre ?

R – Un mouchoir blanc et une certaine quantité de terre ; j'ai encore vu du fil, une couronne d'épines et des rubans.

Q – Que signifie le mouchoir blanc ?

R – La pureté et la candeur des BCC.

Q – A quoi sert la terre ?

R – A fermer le fourneau.

Q – Que signifie le fil ?

R – La chaîne mystique qui noue et étirent les bons Charbonniers par l'entremise de la vertu.

Q – Que signifie la couronne d'épines ?

R – C'est celle dont les BCC doivent mystiquement s'orner la tête pour se souvenir qu'il leur est interdit de former des pensées contraires à la Vertu, à la Religion, à l'Etat.

Q – Que signifient les rubans ?

R – Les attributs principaux de notre Société et les coutumes des Bons Cousins.

Q – De quelles couleurs sont ces rubans ?

R – Bleu, Rouge et Noir.

Q – Que signifie le bleu ?

R – Le feu du Fourneau.

Q – Que signifie le rouge ?

R – La flamme du fourneau.

Q – Que signifie le Noir ?

R – Le charbon du fourneau.

Q – Quelle est la signification mystique de chacune de ces couleurs ?

R – Le bleu signifie l'Espérance, le Rouge la Charité et le noir la Foi.

Q – De quel matériau fut fait le premier charbon ?

R – De fougère et d'Ortie

Q – Etes-vous apprenti Charbonnier ?

R – Mes Maîtres me reconnaissent comme tel.

Q – Combien de temps faut-il pour faire un apprenti ?

R – Neuf réunions.

Q – Avec qui les Apprentis travaillent-ils ?

R – Sous la direction des Maîtres.

Q – Que signifie le Signe d'Apprenti ?

R – La Foi du Bon Charbonnier.

Q – Que signifie le modèle apposé à votre veste ?

R – La perche du fourneau.

Q – Comment se taillent les faisceaux du fagot ?

R – A la manière du modèle, comme la perche.

Q – Que signifie le chapeau en Vente ?

R – Que le fourneau est couvert.

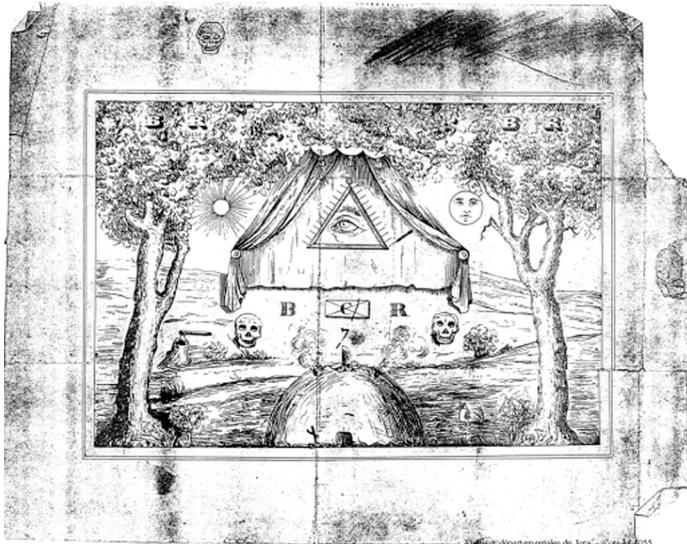


N°1 : tabatière fabriquée en 1835 par Merle fabricant à CHAUSSIN (JURA) pour « ML. DUNOYER DE SERIN » portant des symboles maçonniques et charbonniers.

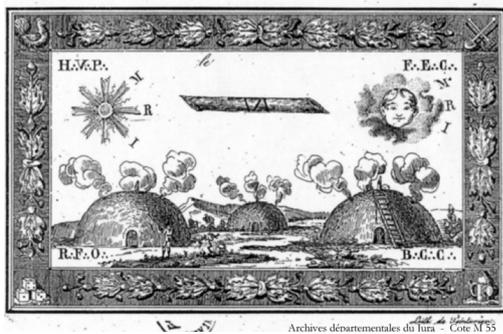
Le revers représente Napoléon I<sup>er</sup> faisant son entrée dans une salle où sont réunis des militaires. Une légende souligne sa grandeur et son pouvoir. ([http://www.folkcollection.com/objets/mystere\\_2.asp](http://www.folkcollection.com/objets/mystere_2.asp))



N°2 : Diplôme charbonnier (1790) de la Très Respectable Vente de la parfaite Union à l'Ourdon de Luxeuil (Arch. Dép. Haute-Saône, 1J248) ;



N°3 : Symboles charbonniers et maçonniques mêlés (Archives départementales du Jura, M 1055)



N°4 : Symboles et mots charbonniers :

mot de maître et d'ordre (H.V.P. , soit Honneur, Vertu, Probité) ; mot d'apprenti (F.E.C., soit Foi, Espérance, Charité) ; mot de passe (R.F.O., soit Roc, Fougère, Ortie, et le nom charbonnier (B.C.C.,

soit Bons Cousins Charbonniers), associés à une ponctuation maçonnique ; fours (symboliquement au nombre de 3), échelle, faisceaux (Archives Départementales du Jura, M 55).

---

### **Notes**

1 - Le rituel de Beauchesne a été publié dans *La Chaîne d'Union*, n. 2 1936-37, celui du Grand Alexandre est accessible en ligne en version italienne sur le site [http://www.carboneria.it/rituale\\_grandalex.htm](http://www.carboneria.it/rituale_grandalex.htm)

2 - Brengues a ainsi pu identifier les rituels suivants : rituel compagnonnique de l'Ordre des Fendeurs (début XVIII<sup>e</sup>) ; rituel du grade de Fendeur ou de Bûcheron (1747) ; rituel des Bons Compagnons Fendeurs de la Forêt de la Vente de Mâcon (1751) ; rituel de l'Ordre de la Fenderie dit du Grand Alexandre de la Confiance (2<sup>de</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup>) ; rite des Compagnons Fendeurs de Bois (fin XVIII<sup>e</sup>) ; Rituels des Bons Cousins Charbonniers de la Vente de la forêt du Jura (fin XVIII<sup>e</sup>) ; rite des Compagnons Fendeurs-Charbonniers des Forêts du Roi d'Arras (1812) ; rituel de la Vente de la Haute-Marne (1834) ; rituel des Fendeurs du Devoir (fin XVIII<sup>e</sup>).

3 - Archives départementales de Haute-Saône 1J248, reproduit et brièvement commenté par Galle 2005, 7.

4 - Le catéchisme napolitain rattache le charbonnier reçu dans sa vente à la « haute vente de Naples ».

5 - L'ordre misraïte fut à ce titre interdit et ses archives saisies en septembre 1822.

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Pascal Arnaud, « Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes... », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 72 | 2006, mis en ligne le 17 septembre 2007, consulté le 12 avril 2016.  
URL : <http://cdlm.revues.org/1167>

#### Référence papier

Pascal Arnaud, « Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes... », *Cahiers de la Méditerranée*, 72 | 2006, 171-202.

---

### **À propos de l'auteur**

#### **Pascal Arnaud**

CEPAM - Université de Nice

---

### **Droits d'auteur**

© Tous droits réservés

---

### **Résumés**

Cet article rouvre le dossier des liens entre la Charbonnerie et la Franc-maçonnerie, entre la Charbonnerie française et les *Carbonari* italiens, en proposant un retour aux sources. Les fantasmes ont en effet longtemps pris le pas sur les faits attestés. Dans l'Europe de la Sainte-Alliance, tout révolutionnaire, tout républicain était nécessairement « *carbonaro* », Pierre-Joseph Briot le démiurge d'une Charbonnerie universelle, aux réseaux formidables. Circulations et échanges sont en réalité beaucoup plus complexes.

This article reopens the file of the links between the Charbonnerie and the Freemasonry, between the French Charbonnerie and Italian *Cabonari*, by proposing a return to the archives.

---

The phantasms indeed a long time caught the step in the well documented facts and events. In Europe of the Holy Alliance, any revolutionist, any republican was necessarily "*carbonaro*", Pierre-Joseph Briot the demiurge of the universal Charbonnerie, supported by formidable networks. Circulations and exchanges are actually much more complex.

***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : Naples, Charbonnerie, Carbonari, sociétés secrètes, Pierre-Joseph Briot